



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 19 Novembre 2008

Date de la convocation 12 Novembre 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes FONTES
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean Noël, M. GARCIA Alain, M. MONTAGNE Thierry, BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean Claude, Mme BARRE Berthe, Mme. FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard (à partir de 18h40), M. GALTIER René, M. MARTINEZ Antoine, Mme DELEUZE Elisabeth, M. BARON Bernard, M. RUIZ Salvador, FONTES : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, Mme MIRET Christiane, LIAUSSON : M. SOULAYROL Alain, M. LANDRY Gérard, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M. VIALA Daniel, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. LOPEZ Daniel, M. LEBREAU Jean-Jacques, M. BAUDOT Bernard, M. QUEROL Jean-François, PERET : M. BILHAC Christian, Monsieur MONTAGNE Jacques, M. AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, M. RIGAUD Christian VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. VIDAL Eric, M. ORMIERES Jean Louis</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme CAER Michèle à M. GARCIA Alain M. SAEZ Gérard à M. DUPONT Laurent M. BARDEAU Francis à M. DRUART David M. OLLIER Pierre à M. COSTES Jean</p>		

Objet : Projet « Eco – écoles » - 2008 / 2009 – Plan de financement et dossier de demande de subventions

Monsieur SATGER rappelle aux membres du conseil que Le programme international ECO-ECOLE coordonné par la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (FEEE) est un outil concret qui permet à tous les acteurs de l'école de construire un projet environnemental pour le bâtiment scolaire, ses utilisateurs et ses gestionnaires.

Créé en 1994, il est aujourd'hui implanté dans 40 pays et près de 22 000 écoles sont engagées dans la démarche.

Le thème retenu pour l'année 2008-2009 est celui de l'alimentation, la finalité du projet est de sensibiliser et responsabiliser les enfants à leur alimentation à l'école dans le but de mettre en place des actions concrètes et concertées de gestion durable. Tout au long du projet « Demain la Terre! » apportera un appui méthodologique et technique sur la démarche éco-école.

Les objectifs pédagogiques du projet sont les suivants:

Les objectifs généraux :

> S'approprier la thématique de l'alimentation, s'impliquer en tant que citoyen dans une démarche de développement durable, mener un travail d'équipe, de partenariat et collaboratif, favoriser le lien social entre les acteurs de ce projet (élèves, professionnels et élus locaux, ...).

Les objectifs intermédiaires :

> Acquisition de comportements " savoir-être ", acquisition de démarches ou méthodes de travail " savoir-faire ", acquisition de connaissances " savoirs ".

Monsieur SATGER présente le plan de financement prévisionnel de ce projet pour 2008//2009 décomposé comme suit :

Dépenses	en €	Recettes sollicitées	en €
Demain la Terre ! :		CCC (35%)	14.000 €
Préparation et coordination	6.000 €	Région (35%)	14.000 €
Interventions en classe	7.500 €	Conseil Général de l'Hérault (20%)	8.000 €
Animation des comités de suivi	3.000 €	Autres partenaires : ADEME, DIREN (10%)	4.000 €
Accompagnement	6.000€		
Forfait déplacements	2.000 €		
Journées de lancement et de clôture	1.200 €		
Participation au séminaire	750 €		
Matériel fournitures pédagogiques	500 €		
SS TOTAL DLT	26.950 €		
Visites de sites	2.000€		
Transports des élèves	5.000€		
Séminaire à Paris	1.000 €		
Spectacle de clôture	3.000 €		
Communication	2.050 €		
TOTAL	40.000 €	TOTAL	40.000 €

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur SATGER, et après en avoir délibéré

A L'UNANIMITE

APPROUVE les dossiers de demandes de subventions, et le plan de financement prévisionnel du projet « éco écoles » du Clermontais 2008/2009.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA